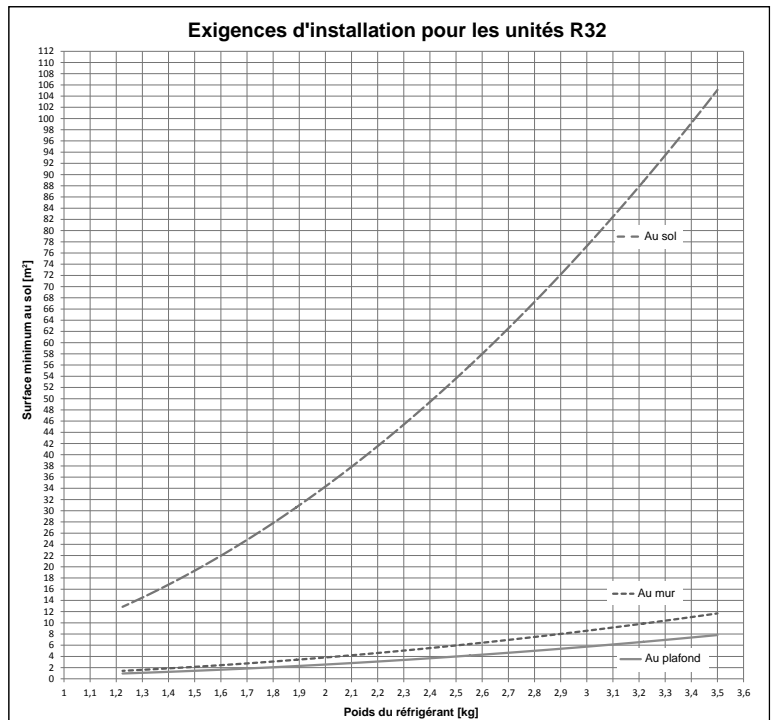
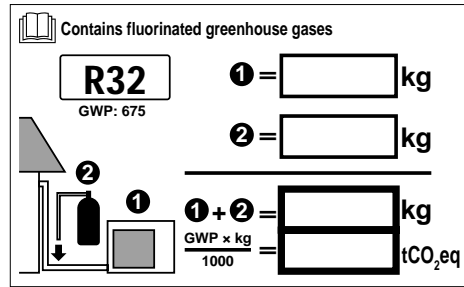


AVERTISSEMENT

- Aucun agent ne doit être utilisé pour accélérer le processus de dégivrage ou pour nettoyer l'équipement, à l'exception de ceux recommandés par le fabricant.
- L'équipement doit être stocké de manière à empêcher tout dommage des composants mécaniques et dans un local bien aéré sans sources d'allumage qui sont présentes en permanence (par exemple: flammes nues, appareil à gaz ou chauffage électrique en fonctionnement) et dont la taille de la pièce correspond à ce qui est indiqué dans ce manuel pour l'installation.
- Les raccords réalisés dans l'installation entre des composants du système de réfrigérant doivent être accessibles pour des raisons d'entretien.
- Ne réutilisez pas de raccords qui ont déjà été utilisés une fois.
- Assurez-vous que l'installation, la maintenance, l'entretien et la réparation suivent les consignes de Daikin et, en plus de cela, sont conformes à la législation applicable (par exemple, les règlements nationaux concernant le gaz) et ne sont effectués que par une personne qualifiée.
- Ne pas percer ou brûler.
- Nous attirons votre attention sur le fait que le réfrigérant R32 n'a aucune odeur.

EXIGENCES RELATIVES À LA SURFACE D'INSTALLATION

- Réduisez au maximum l'installation de la tuyauterie.
- La tuyauterie doit être protégée de tout dommage physique et ne doit pas être installée dans un lieu non ventilé si la surface est inférieure à la surface minimum définie dans le tableau ci-dessous.
- Pour une installation à l'intérieur d'un bâtiment (cela s'applique aux unités intérieures et aux unités extérieures installées à l'intérieur), une surface minimum doit être réservée au sol. Ces surfaces sont indiquées ci-contre et dans le tableau ci-dessous. Les données indiquées dans le tableau sont arrondies. Pour obtenir des valeurs plus précises, reportez-vous au graphique ci-contre.
- Pour les unités extérieures installées à l'intérieur (jardin d'hiver, garage, salle des machines, etc.), utilisez les valeurs applicables aux unités installées au sol. Si l'unité extérieure est installée à une hauteur d'au moins 1,8 mètres au-dessus du sol, vous pouvez utiliser les données applicables aux unités montées au mur.
- Pour déterminer la surface minimum requise au sol, la charge de réfrigérant totale doit être prise en compte (la valeur totale correspond à la somme de la pré-charge ① et de la charge supplémentaire sur site ②).
- La surface minimum au sol [m²] est déterminée d'après une hauteur d'installation de 1,8 m pour les unités installées au mur et de 2,2 m pour les unités installées au plafond.



Surface minimum au sol pour l'équipement installé en intérieur
(applicable aux unités intérieures et aux unités extérieures installées en intérieur)

Unités installées au plafond	
m (kg)	A _{min} (m ²)
1,224	Sans limitation
1,225	0,96
1,3	1,08
1,4	1,25
1,5	1,44
1,6	1,63
1,7	1,84
1,8	2,07
1,9	2,30
2,0	2,55
2,1	2,81
2,2	3,09
2,3	3,38
2,4	3,68
2,5	3,99
2,6	4,31
2,7	4,65
2,8	5,00
2,9	5,37
3,0	5,74
3,1	6,13
3,2	6,54
3,3	6,95
3,4	7,38
3,5	7,82

Unités installées sur un mur	
m (kg)	A _{min} (m ²)
1,224	Sans limitation
1,225	1,43
1,3	1,61
1,4	1,87
1,5	2,15
1,6	2,44
1,7	2,76
1,8	3,09
1,9	3,44
2,0	3,81
2,1	4,20
2,2	4,61
2,3	5,04
2,4	5,49
2,5	5,96
2,6	6,44
2,7	6,95
2,8	7,47
2,9	8,02
3,0	8,58
3,1	9,16
3,2	9,76
3,3	10,38
3,4	11,02
3,5	11,68

Unités au sol	
m (kg)	A _{min} (m ²)
1,224	Sans limitation
1,225	12,88
1,3	14,50
1,4	16,82
1,5	19,31
1,6	21,97
1,7	24,80
1,8	27,80
1,9	30,98
2,0	34,32
2,1	37,84
2,2	41,53
2,3	45,39
2,4	49,42
2,5	53,63
2,6	58,00
2,7	62,55
2,8	67,27
2,9	72,16
3,0	77,22
3,1	82,46
3,2	87,86
3,3	93,44
3,4	99,19
3,5	105,11